18 septembre 2017
Français
Original: anglais*

Vingt-septième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique
Hurghada (Égypte), 18-22 septembre 2017

Projet de rapport

Rapporteuse: Wasilat Audu (Nigéria)

Organisation de la Réunion

A. Ouverture et durée de la Réunion

1. La vingt-septième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues (HONLEA), Afrique, organisée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et accueillie par le Gouvernement égyptien, s'est tenue à Hurghada du 18 au 22 septembre 2017. Une déclaration liminaire a été faite par le Vice-Ministre égyptien de l'intérieur chargé de la lutte contre les stupéfiants et la criminalité organisée. La Secrétaire de la Commission des stupéfiants a également fait une déclaration liminaire. Le Représentant régional désigné de l'ONUDC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord a fait une déclaration liminaire au nom du Directeur exécutif de l'ONUDC.

B. Participation

2. Les États suivants étaient représentés à la vingt-septième Réunion des HONLEA, Afrique: […].

3. Les États suivants étaient représentés par des observateurs: […].

4. [...] étaient représentés par des observateurs.

C. Élection du Bureau

5. À sa 1re séance, le 18 septembre 2017, la Réunion a élu par acclamation son Bureau, constitué comme suit:

Président:	Wael El Zahar (Égypte)
Vice-Présidents:	Ashley Ruramisai Verenga (Zimbabwe) Mamadou Krouma (Côte d'Ivoire)
Rapporteuse:	Wasilat Audu (Nigéria)

* Disponible uniquement en anglais, arabe et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

Merci de recycler

D. Adoption de l'ordre du jour

6. À cette même séance, la vingt-septième Réunion des HONLEA, Afrique, a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues.
4. Application des recommandations adoptées à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.
5. Examen de thèmes spécifiques par des groupes de travail:
   a) Mesures efficaces contre le blanchiment d'argent et les flux financiers illicites;
   b) Renforcement de la coordination des plates-formes de communication régionales destinées à faciliter la détection et la répression des infractions en matière de drogue en Afrique;
   c) Trafic de nouvelles substances psychoactives, comme le khat, les benzodiazépines et le tramadol, et mesures de détection et de répression pour y faire face;
   d) Prise en compte des besoins particuliers des femmes et des filles dans le contexte du problème mondial de la drogue.
6. Suite donnée à la Déclaration politique et au Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue tenue en 2016.
7. Application de la décision 60/1 de la Commission des stupéfiants portant sur le renforcement des organes subsidiaires de la Commission.
8. Organisation de la vingt-huitième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport.

E. Documentation

7. La liste des documents dont était saisie la vingt-septième Réunion des HONLEA, Afrique, figure en annexe.